



DEVELOPPEMENT DURABLE

Quizz Consommation responsable

Alors quel type de consommateur êtes-vous ? Plutôt un consommateur responsable ? Pour le savoir comptabilisez le nombre de bonnes réponses. Si vous en obtenez 5 ou plus de 5 alors, bravo la consommation responsable n'a pas tant de secrets que ça pour vous !

Réponses :

1/ C- Chaque produit a un impact sur l'environnement. Consommer de façon responsable ; c'est prendre cela en compte et acheter en fonction de ses besoins. Vous pouvez limiter votre impact sur l'environnement en préférant des produits plus respectueux de l'environnement, en utilisant mieux vos produits et en les jetant dans les filières appropriées.

2/ B et C- Les produits locaux et de saison ainsi que les produits issus de l'agriculture biologique ont parmi d'autres avantages un impact environnemental plus faible qu'un produit « classique ». Un consommateur responsable agit de façon à limiter son impact au quotidien. Le prix reste bien sûr un élément déterminant dans nos choix de consommation mais, il faut savoir qu'un produit respectueux de l'environnement n'est pas automatiquement plus cher qu'un autre. Cela vaut donc le coup de bien sélectionner ses produits !

3/ A- Selon l' Association santé environnement France (ASEF), de nombreux produits ménagers courants contiennent des substances qui peuvent avoir un impact sur notre santé (allergies, irritation des voies respiratoires, etc.) et notre environnement. Pour limiter les polluants, il faut respecter les dosages et privilégier les détergents qui ne contiennent pas les substances les plus toxiques que sont : l'eau de javel (déversée dans les eaux usées, rompt l'équilibre biologique), le formaldéhyde (reconnu cancérigène et pouvant être irritant et allergisant), les phosphates (reconnu comme un danger pour la biodiversité aquatique) et les borates (pouvant être toxiques pour l'homme et la vie aquatique).

4/ C- Selon le Fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO) qui a appelé à "réduire les déchets alimentaires pour nourrir le monde", c'est 1/3 de la nourriture produite dans le monde qui est perdue ou gaspillée.

5/ C- L'objectif fixé par le gouvernant français est de diminuer par 2 le gaspillage alimentaire d'ici à 2025.

6/ B- Les produits labélisés « équitable » ne sont pas automatiquement bio. En revanche, la majorité l'est puisque 67 % des produits issus du commerce équitable sont également bio.

7/ B Le mouvement Artisans du Monde a été créé en France en 1973, et la première boutique a vu le jour en 1974. Le fonctionnement est toujours le même : des bénévoles y vendent des produits artisanaux fabriqués selon des principes équitables dans les pays en développement.

8/ C- De nombreux petits producteurs et de coopératives ont désormais une ancienneté qui a permis la mise en place d'études d'impacts en guise d'évaluation. Les résultats varient selon la situation géographique, le type de culture, l'ancienneté mais, ils démontrent une « stabilisation de la paupérisation, une résistance de la vie villageoise (sans le commerce équitable, les paysans auraient été

rejoindre les bidonvilles des mégapoles) et, lorsque le commerce équitable est implanté depuis longtemps, un développement des activités économiques et du bien-être de la communauté¹ ».

9/ C- Il ne faut pas se fier uniquement à ce qui peut être écrit sur le packaging car, il peut s'agir d'une auto-déclaration. Le label qui permet d'identifier les produits issus de l'agriculture biologique est le label européen représenté par une feuille formée avec des étoiles ou encore le label français « AB ». Pour information, le logo FSC (Forest Stewardship Council) signifie que le produit sur lequel il est apposé est issu de forêts certifiées et gérées durablement.

10/ C- Les produits achetés en circuit court ne sont pas forcément des produits issus de l'agriculture biologique. Certains acteurs valorisent ces produits en les vendant mais ce n'est pas le cas de tous les acteurs. Renseignez-vous bien !

¹ Source : www.jeconsommeequitable.fr